



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La transition écologique en marche

Formation professionnelle, nouvelles énergies renouvelables et encore lutte contre l'inflation via une mesure ponctuelle sur la mobilité sont les thèmes forts poussés par les Vert·e·s neuchâtelois·es à la dernière session du Grand Conseil. De plus, deux questions ont permis d'apprécier la position du Conseil d'Etat sur le développement de l'élevage porcin dans la vallée de la Sagne et des Ponts-de-Martel.

Rares sont les objets parlementaires acceptés sans débat. Or lors de la session qui a pris fin ce matin, deux textes VertPOP développés par **Fanny Gretillat** ont passé la rampe sans être combattus à la grande satisfaction du groupe. Le premier vise à anticiper la demande en personnel qualifiée dans le domaine de la transition énergétique, par exemple dans l'isolation des bâtiments, dans le conseil aux économies d'énergie ou encore dans la pose de panneaux photovoltaïques. Le potentiel d'emplois sera ainsi quantifié débouchant à cibler plus spécifiquement les mesures nécessaires pour renforcer la formation professionnelle.

De plus, le Conseil d'Etat est également prié de se coordonner avec les CFF pour étudier le captage et la valorisation de la chaleur du prochain tunnel de la ligne directe grâce à un postulat VertPOP rédigé par **Fanny Gretillat**. Ainsi à proximité des agglomérations, les chargé.e.s de projets devront étudier le potentiel géothermique de l'infrastructure. Des bâtiments situés à proximité pourraient ainsi être chauffés grâce au sous-sol.

Finalement, il est regrettable que le Grand Conseil ait rejeté la recommandation VertPOP visant à soutenir le pouvoir d'achat et le report modal. Pour **Christine Ammann Tschopp**, l'actuelle inflation touche durement les plus modestes. Aussi, il était nécessaire à la fois de les soutenir en les soulageant d'une part de leur budget mobilité mais aussi de favoriser le report modal. Malheureusement, cette proposition a été refusée à quelques voix seulement.

Focus sur deux de nos questions

Projet de halle d'engraissement de porcs aux Ponts-de-Martel ([22.357](#) et [22.356](#))

Questionné par **Cloé Dutoit** sur l'agrandissement d'une halle d'engraissement porcine aux Ponts-de-Martel, particulièrement sur son impact sur l'environnement, ainsi que sur les conditions de détention des animaux, la réponse du Conseil d'Etat

se veut rassurante. Pourtant, les associations environnementales du Canton alertent régulièrement sur la quantité trop importante de lisier dans le Canton, ce qui contrevient à la bonne santé des sols et à la qualité des eaux. Or, ce projet augmentera *de facto* la quantité de lisier produite. En outre, seule une minorité des animaux bénéficiera d'un accès à un pâturage. A l'heure actuelle, alors que le Conseil d'Etat reconnaît lui-même dans le plan climat que la population réduit sa consommation de viande pour des raisons environnementales, un tel projet est anachronique. Aussi, nous continuerons à suivre ce dossier avec attention, en lien avec les associations et organisations citoyennes qui se sont levées contre ce projet, ainsi qu'à défendre une agriculture respectueuse de l'environnement et des animaux dans notre Canton.

Neuchâtel, le 28 septembre 2022